



Police

Zone de Police Basse-Meuse (5281)
Le Collège de Police

AUX CITOYENS DE LA ZONE DE POLICE BASSE-MEUSE

Rue du Passage d'Eau, 40
4681 Hermalle-sous-Argenteau
Tél. 04 374 88 00
Fax 04 374 88 49
Mail : secretaire.zone@police-bassemeuse.be

Oupeye

Le 31 octobre 2017

Votre lettre du /
Vos références /
Nos références CEP/SL/CS071/17

Chargé de dossier	Stéphane LECLERCQ
Téléphone	04 374 88 02
Fax	04 374 88 48

Objet : Convocation du Conseil de Police

Chers Concitoyens,

Le Collège de Police de la Zone de Police Basse-Meuse porte à votre connaissance que la prochaine réunion du Conseil de Police se tiendra le 15 novembre 2017 à **20 heures 00** au Château d'Oupeye (Rue du Roi Albert, 127 à 4680 Oupeye).

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

1. Bâtiment – Approbation de l'acte de vente du Poste local de Juprelle sis rue Provinciale – Décision
2. Finances – Procès-verbal de modification de caisse 2017/03 – Prise d'acte
3. Finances – Compte 2016 – Arrêt
4. Finances – Modification budgétaire n°2 des exercices ordinaire et extraordinaire 2017 – Décision
5. Patrimoine – Déclassement de deux coffres forts – Décision
6. Zone de Police – Information et communications diverses
7. Points à l'ordre du jour ajoutés par les Conseillers de Police (97, al. 3 NLC)
8. Adoption du procès-verbal de la séance publique du 20 septembre 2017

SÉANCE À HUIS CLOS

9. Personnel – Accident du travail – Décisions
10. Personnel – Admission à la retraite pour inaptitude physique de membres du cadre opérationnel – Décision
11. Zone de Police – Information et communications diverses
12. Points à l'ordre du jour ajoutés par les Conseillers de Police (97, al. 3 NLC)
13. Adoption du procès-verbal de la séance à huis-clos du 20 septembre 2017
14. Ordre public – Exposé du rapport synoptique du Chef de corps – Exposé et prise d'acte

PAR LE COLLÈGE

Le Secrétaire,
S. LECLERCQ.

Le Président,
J. PIETTE.